



REGROUPEMENT POUR
LA PROTECTION DE L'EAU DE LA
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

2^e réunion du Conseil d'administration du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau

Le 7 septembre 2013, à 10h00
Centre municipal d'Aumond
64, rue Principale, Aumond (Québec) J0W 1W0

Compte-rendu

Présents pour le Regroupement :

Marc Grégoire (Président) Robert Beauchamp (Vice-président), Dorothy St-Marseille (Trésorière), Giorgio Vecco (Secrétaire), Diane Marenger (Membre), Alphée Moreau (Membre), Jacques St-Marseille (Membre), Mario Gaudette (membre). Voir document en pièce-jointe avec coordonnées des membres du CA.

Claire Desjardins, de l'ABV des 7, assiste dans la fonction de secrétariat.

Représentants invités des associations de lacs locales :

Mark Ardis, Association du lac Quinn

Jean-Claude Jeté et Christine Brousseau, Association du lac Murray

Hugues Joanisse, Association du lac Quinn

Donald Paradis, Association du lac Quinn

1. Table ronde avec les associations locales

Marc Grégoire souhaite la bienvenue aux invités et aux membres et ouvre la réunion à 9h10. Il explique que la formule des réunions du Regroupement prévoit une période pendant laquelle les invités régionaux peuvent expliquer et discuter de leurs enjeux spécifiques. Les invités sont bienvenus à assister à la réunion du CA par la suite.

Le Président résume les raisons qui ont conduit à la fondation du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau, sa mission et ses priorités.

Fondation du Regroupement

Le Regroupement a été créé au printemps 2013 et prend en sorte le relais de la Fédération des associations de lacs et de rivières de la Vallée-de-la-Gatineau ainsi que de sEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau, qui ont cessé leurs opérations.

Mission du Regroupement

Voir document en pièce-jointe.

Priorités (déterminées lors de l'assemblée de fondation)

- Sensibiliser la population aux bonnes pratiques
- Tenir un colloque annuel
- Contribuer à la réactivation et au développement d'associations locales
- Informer sur l'importance de protéger les lacs, les rivières et les eaux sous-terraines (les 3 gouttes d'eau dans le logo représentent ces 3 sources d'eau)

Le Regroupement se veut un partenaire et un interlocuteur auprès des municipalités, associations et organismes qui ont à cœur la protection des eaux des lacs, des rivières et des eaux sous-terraines pour défendre les dossiers d'intérêt régional, ex : routes, fossés, MTQ, dossiers ciblés par la population.

Présentations par les invités des trois associations de lacs et priorités

Présentation et priorités pour l'association du lac Murray

Présentation :

128 résidences autour du lac

Taux de membership d'environ 50%, coût du membership à 20\$

Participation au RSVL, tests d'eau depuis trois ans

Transparence de l'eau : 2,3 à 5 mètres (à compter de 2014, la municipalité paiera pour les tests)

Fournir les résultats des tests d'eau aux résidents

Ile de Pierre : installation d'affiches avec procédure pour faire un feu sécuritaire, nettoyage par l'association et les municipalités

Priorités :

Surveillance de la qualité de l'eau

- Sécurité publique :
- Impliquer les citoyens pour garder les routes propres autour du lac
 - Réduire la vitesse autour du lac, projet en collaboration avec la SQ
 - Promouvoir le programme Bon voisinage, de la SQ

Souhaite le soutien du Regroupement pour éduquer les citoyens aux avantages de tester l'eau du lac

Présentation et priorités pour l'association du lac Quinn

Présentation :

Le lac Quinn appartient à deux MRC : Vallée-de-la-Gatineau et Antoine Labelle

Association créée en 1976, participation à 95% des résidents (85 chalets), coût membership 15\$

Ne participe pas au RSVL

Depuis 2010, analyses d'eau : transparence 7 mètres, O₂ dissous, SACHI, coliformes

Deux biologistes sont membres de l'association

AGA en juillet jumelé à un tournoi de pêche

Programmes d'ensemencement truite grise, poisson blanc et brochet fonctionnent bien

Priorités :

Lavage de bateaux

Souhaite le soutien du Regroupement pour sensibilisation au lavage de bateaux pour contrôle du myriophylle à épi et représentation pour demande de soutien à la MRC

Giorgio explique que l'ABV des 7 conduit une campagne pour contrôler le myriophylle à épi depuis 4 ans : pancartes de mise à l'eau, règles à poisson, brochures, participation à divers festivals pour atteindre une clientèle différente. La pose de panneaux routiers est bloquée par le MTQ et la CRÉO

Possibilité de soutien de la MRC pour le contrôle des espèces aquatiques envahissantes

Présentation et priorités pour l'association du lac Castor Blanc

Présentation :

Association créée en 1975, 120 résidences, participation à 95%

Participe au RSVL

Information sur les activités transmises aux riverains avec le Journal Le Petit Castor (Dorothy enverra le Journal aux membres du CA du Regroupement)

Installation de cartes géographiques

Amélioration de 50% de la transparence de l'eau et baisse significative du taux de phosphore

Bonne initiative : présentation sur l'installation des fosses septiques par l'association

Priorités :

Sécurité publique : patrouilles à établir avec la SQ et importance de déposer des plaintes à la SQ lorsqu'il y a infraction

Sensibilisation au myriophylle à épi (bouées de sauvetage installées)

Usages autorisés autour du lac à inclure dans le schéma d'aménagement de la MRC

Engagement des jeunes pour assurer la relève

Le contrôle des castors

Résumé des priorités et commentaires généraux :

Priorités : sécurité publique

lavage des bateaux pour contrôler le myriophylle à épi

importance de répéter et de concerter les interventions pour sensibiliser

Mise en garde aux associations de ne pas prendre tous les dossiers ne concernant pas la protection de l'eau.

Information sur le contrôle des castors au site web de l'association de bassin versant du lac Blue Sea

Marc Grégoire remercie les invités pour leur participation et leur implication dans la protection de l'eau ainsi que Dorothy St-Marseille, qui les avait convoqués. Il conclut que cette formule est à refaire.

2. CA : formalités

Le Président ouvre l'assemblée à 10h30 et constate la présence des huit (8) membres. L'ordre du jour et le compte-rendu de la réunion du 1^{er} juin sont adoptés à l'unanimité.

3. Rapport du président

Ceci a été fait à la première partie de la rencontre.

4. Rapport de la trésorière

Résolution 2013-09-07-1

Dorothy St-Marseille propose d'ouvrir un compte de banque pour le Regroupement comportant un volet administration et un volet projets spéciaux et de se servir de son adresse personnelle pour l'ouverture du compte.

Diane Marenger seconde la proposition.

Stratégie de financement à court terme par la vente de cartes de membres

Suite à la discussion, la résolution suivante est adoptée

Résolution 2013-09-07-2

Jacques St-Marseille propose d'avoir trois catégories de membres et d'établir le coût d'adhésion pour l'année 2013-2014 à : 250\$ pour les municipalités, 100\$ pour les associations de lacs et 20\$ pour les individus. Il propose également de prioriser la participation de membres représentant des regroupements.

Robert Beauchamp seconde la proposition

Importance pour les membres du CA d'assister à la rencontre du conseil des maires de la MRC du 17 septembre à Gracefield. C'est une occasion de recruter les municipalités et de faire demande à la MRC pour financer un budget de démarrage en tant que projet.

Marc Grégoire préparera un projet de lettre de recrutement pour approbation et envoi en début octobre aux municipalités et aux associations de lacs.

5. Intervention politique en période électorale

Il est suggéré de créer un sondage à envoyer aux candidats des élections municipales concernant leur engagement au soutien de l'environnement et à la protection de l'eau. Robert Beauchamp suggère que les questions de ce sondage soient préparées par les membres du CA du Regroupement avec la participation de Claude Beaudoin. Après publication des résultats du sondage dans La Gatineau, une lettre sera émise par le Regroupement pour souligner l'engagement des candidats.

Robert Beauchamp soumettra un formulaire de sondage

6. Assurances des administrateurs

Marc Grégoire propose de reporter cet item car non prioritaire pour le moment.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Vacances au conseil

Robert Berniquez et Diane Brazeau ont confirmé ne pas être disponibles pour faire partie du CA.

Personnes ayant démontré un intérêt à siéger au poste vacant du CA :

Otta Hora, maire de Kazabazua

Charles Gaudreau, de l'association du lac Heney

Pierre Charlebois, de l'association du lac Poisson blanc

Il est décidé, à l'unanimité, que Robert Beauchamp contacte M. Gaudreau pour l'inviter à la prochaine réunion du CA en tant que représentant de son association de lac.

8. Environnement

Importance de mettre en commun des ressources pour réduction des coûts, ex : se regrouper pour achats en gros en consultation avec les associations de lac, Bleu Laurentides.

Concrètement, prendre les idées, priorités des représentants des associations de lacs pour mettre les ressources en commun.

Giorgio Vecco explique que dans notre région, la CRÉO fourni un appui financier directement aux organismes oeuvrant dans le domaine de la protection de l'eau, contrairement à la CRÉ Laurentides, qui remet ces fonds à Bleu Laurentides.

9. Membership

Cet item a été traité.

10. Communications

Alphée Moreau propose de rédiger un texte (version papier et web pour les médias locaux) pour soumission au CA afin de continuer à informer et donner de la visibilité, surtout dans le sud de la MRC. Il continuera d'aviser CHGA et La Gatineau de la tenue des réunions du CA.

11. Partenariats

La personne qui comblera le siège vacant au CA sera chargée de ce dossier.

12. Forum 2014

Date : 3 mai 2014

Endroit : Claire vérifiera s'il y a disponibilité à l'Auberge des Deux Rives, à Lac Sainte-Marie.

Partage des tâches : à déterminer à la prochaine réunion.

13. Affaires nouvelles

Giorgio Vecco informe que les municipalités de la MRC des Collines ont approché l'ABV des 7 pour organiser une Table eau.

Giorgio Vecco propose que Marc Grégoire siège au CA de l'ABV des 7 et l'invite à participer à la réunion qui aura lieu le 7 ou le 8 octobre.

M. Grégoire accepte.

14. Date de la prochaine rencontre

Date : le 23 novembre

Endroit : Auberge des Deux Rives (disponibilité à vérifier par Claire) ou
Hôtel de Ville du Lac Sainte-Marie (à vérifier par Robert Beauchamp)

Robert Beauchamp contactera Charles Gaudreau pour lui proposer le siège vacant au CA du Regroupement et inviter les associations de lacs locales.

Suggestion de participer au Festival de l'eau vive et de partager un kiosque avec l'ABV des 7.

15. Clôture de la réunion

Alphée Moreau propose la levée de l'assemblée. Le Président remercie les participants et la réunion se termine à 12h00.